

N° 155
madelinee comte
maury f^r tournois

Par un bail fait cent quatre-vingt-dix-neuf et cent
sept devant nous maire, officier de l'état civil
de la commune de Charenton le pont, canton
de Charenton le département de la Seine, chevalier
de l'ordre royal et militaire de Saint Louis, actuellement du
maréchal camp de France, et de côté d'icelle, sont comparus les D^{ns}
jean tournois, journalier, agé de près de soixante ans, époux de
la défunte, demeurant en cette commune, époux de la défunte
et georgy corroy tailleur d'habit, agé de cinquante dix ans,
demeurant à Charenton Saint Maurice, bourgeois de la
dite commune, les quels, nous ont déclaré que la veille dix huit à
quatre heures après midi, est décédée après une courte
maladie comte maury, agé de soixante dix ans, et de René
tournois, notaire le présent acte, le D^{ns} corroy a déclaré en
savoir le D^{ns} georgy, après qu'il leur en a été fait lecture
approuvé quatorze mots raris eul.

Tournois

Cabouet
maire

N° 156
Louis autoum
burat

Par un bail fait cent quatre-vingt-dix-neuf et cent
sept devant nous maire, officier de l'état civil
de la commune de Charenton le pont, canton de Charenton le pont,
département de la Seine, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint Louis,
actuellement lieutenant de maréchal camp de France, et
de côté d'icelle, sont comparus, Messieurs de la perrière Louis
françois, dit de la perrière le comte, notaire, agé de cinquante
sept ans, et Louis guindou, notaire, agé de soixante cinq
ans, tous deux demeurant en cette commune, lesquels,
nous ont déclaré que la veille dix huit, à dix heures du soir,
est décédée après une courte maladie à Charenton, maire aux
riches, agé de quarante quatre ans, époux de joachim
Joseph levent, employé après, et le déclarant, ont signé
avec nous le présent acte, après qu'il leur en a été fait
lecture.

constaté par moi, maire du neuvième arrondissement
de Paris, et après lecture ont signé, de Virgile, Schoffel, et
deux adjoints.

pour copie conforme collationnée le maire du
neuvième arrondissement ce 30 mai 1818
Signé de nous
pour copie conforme
Cabouet
maire

N° 157
jean ciruel

N° 157
jean ciruel

Par un bail fait cent quatre-vingt-dix-neuf et cent
sept devant nous maire, officier de l'état civil de la commune de
Charenton le pont, canton de Charenton le pont, département de la Seine,
chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint Louis, actuellement du
maréchal camp de France, et de côté d'icelle, sont comparus, Messieurs de la
perrière Louis françois, dit de la perrière le comte, notaire, agé de cinquante
sept ans, et Louis guindou, notaire, agé de soixante cinq ans, tous deux
demeurant en cette commune, lesquels, nous ont déclaré que la veille dix huit
à dix heures du soir, est décédée après une courte maladie à Charenton, maire
aux riches, agé de quarante quatre ans, époux de joachim Joseph levent,
employé après, et le déclarant, ont signé avec nous le présent acte, après
qu'il leur en a été fait lecture.

N° 158
vicaric augey rigoir
fe lueat

Par un bail fait cent quatre-vingt-dix-neuf et cent
sept devant nous maire, officier de l'état civil de la commune de
Charenton le pont, canton de Charenton le pont, département de la Seine,
chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint Louis, actuellement lieutenant
de maréchal camp de France, et de côté d'icelle, sont comparus, Messieurs de
la perrière Louis françois, dit de la perrière le comte, notaire, agé de cinquante
sept ans, et Louis guindou, notaire, agé de soixante cinq ans, tous deux
demeurant en cette commune, lesquels, nous ont déclaré que la veille dix huit,
à dix heures du soir, est décédée après une courte maladie à Charenton, maire
aux riches, agé de quarante quatre ans, époux de joachim Joseph levent,
employé après, et le déclarant, ont signé avec nous le présent acte, après
qu'il leur en a été fait lecture.

pour copie conforme collationnée le maire du
neuvième arrondissement ce 30 mai 1818
Signé de nous
pour copie conforme
Cabouet
maire

N° 159
Dij 75